

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Arrêté n° 811 du 07 JUIL. 2022

Fixant le programme des enseignements en vue de l'obtention du diplôme de Licence dans le domaine "Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales", filière "Sciences Financières et Comptabilité", spécialité "Comptabilité" au sein des universités et centres universitaires et les établissements de formation supérieure

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

- Vu la loi n°99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur ;
- Vu le décret présidentiel n° 21-281 du 26 Dhou El Kaâda 1442 correspondant au 7 juillet 2021, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret exécutif n° 90-149 du 2 Dhou El Kaâda 1410 correspondant au 26 mai 1990 portant création, organisation et fonctionnement de l'université de la formation continue ;
- Vu le décret exécutif n° 03-279 du 24 Jounada Ethania 1424 correspondant au 23 août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université ;
- Vu le décret exécutif n°05-299 du 11 Rajab 1426 correspondant au 16 Août 2005, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement du centre universitaire ;
- Vu le décret exécutif n°13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;
- Vu le décret exécutif n°18-263 du 8 Safer 1440 correspondant du 18 octobre 2018, fixant les conditions d'octroi de la tutelle pédagogique et les modalités de son exercice sur les établissements déformation supérieure relevant d'autres départements ministériels ;
- Vu le décret exécutif n° 22-208 du 5 Dhou El Kaâda 1443 correspondant au 5 juin 2022 fixant le régime des études et de la formation en vue de l'obtention des diplômes de l'enseignement supérieur ;
- Vu l'arrêté n°75 du 26 mars 2012 portant, création et fixant les missions, la composition, l'organisation et le fonctionnement du Comité Pédagogique National de Domaine ;
- Vu l'arrêté n°507 du 15 juillet 2014, modifié, fixant la nomenclature des filières du domaine « Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales » en vue de l'obtention des diplômes de licence et de master ;
- Vu l'arrêté n°581 du 23 juillet 2014, fixant le programme des enseignements du socle commun de licences du domaine « Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales » ;
- Vu l'arrêté n°642 du 24 juillet 2014, fixant les programmes des enseignements de la deuxième année en vue de l'obtention du diplôme de licence, domaine « Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales », filière « Sciences économiques » ;
- Vu l'arrêté n° 1022 du 23 octobre 2017 fixant les missions et les conditions d'accès à l'université de la formation continue ;
- Vu les procès-verbaux des réunions du Comité Pédagogique National du Domaine "Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales ", du 15 juin 2021 et du 30 septembre 2021 ;

ARRETE:

Article 1^{er} : Le programme des enseignements en vue de l'obtention du diplôme de Licence dans le domaine "Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales", filière "Sciences économiques", spécialité "Comptabilité" est fixé conformément à l'annexe du présent arrêté.

Art.2 : Toutes les dispositions de l'arrêté n°581 du 23 juillet 2014 et de l'arrêté n°642 du 24 juillet 2014, sont abrogées.

Art. 3 : Le Directeur Général des Enseignements et de la Formation, les Chefs d'établissements d'enseignement supérieur et les Chefs des établissements de formation supérieure, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Fait à Alger, le 07 JUIL. 2022

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique



Annexe de l'arrêté n°87/MI du **07 JUIL. 2022**

Fixant le programme des enseignements en vue de l'obtention du diplôme de Licence dans le domaine «Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales», filière «Sciences Financières et Comptabilité, Spécialité «Comptabilité»

Semestre 1

Unités d'enseignement	Intitulé des matières	Crédits	Coefficients	Volume horaire hebdomadaire			VHS	Autre*	Mode d'évaluation ¹
				Cours	TD	TP			
UE Fondamentale Code : UEF 1.1 Crédits : 18 Coefficients : 9	Comptabilité financière 1	6	3	3h00	1h30	-	67h30	82h30	40% 60%
	Micro économie 1	6	3	3h00	1h30	-	67h30	82h30	40% 60%
	Introduction à l'économie	6	3	3h00	1h30	-	67h30	82h30	40% 60%
	Statistiques 1	5	3	3h00	1h30	-	67h30	65h00	40% 60%
UE Méthodologique Code : UEM 1.1 Crédits : 9 Coefficients: 5	Mathématiques 1	4	2	1h30	1h30	-	45h00	55h00	40% 60%
	Introduction à la sociologie des organisations	1	1	1h30	-	-	22h30	2h30	- 100%
	Introduction au droit	1	1	1h30	-	-	22h30	2h30	- 100%
	U E Transversale								
Code : UET 1.1 Crédits : 1 Coefficients: 1	Langue étrangère 1	1	1	-	1h30	-	22h30	2h30	100% -
	Total Semestre 1	30	17	16h30	9h00	-	382h30	375h00	

Autre * = Travail complémentaire et travail personnel déterminé par l'équipe pédagogique de la matière, CC* : Contrôle Continu.

¹L'évaluation : 40% pour l'examen et 60% pour le contrôle continu pour tous les semestres dans l'université de Formation Continue (UFC)



Annexe de l'arrêté n°87 du **07 JUIL. 2022**

Fixant le programme des enseignements en vue de l'obtention du diplôme de Licence dans le domaine «Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales», filière «Sciences Financières et Comptabilité, Spécialité «Comptabilité»

Semestre 2

Unités d'enseignement	Intitulé des matières	Crédits	Coefficients	Volume horaire hebdomadaire			VHS	Autre*	Mode d'évaluation ¹
				Cours	TD	TP			
UE Fondamentale Code : UEF 2.1 Crédits : 18 Coefficients : 9	Comptabilité financière 2	6	3	3h00	1h30	-	67h30	82h30	40% 60%
	Micro économie 2	4	2	1h30	1h30	-	45h00	55h00	40% 60%
	Economie de l'entreprise	4	2	1h30	1h30	-	45h00	55h00	40% 60%
	Histoire de la pensée économique	4	2	1h30	1h30	-	45h00	55h00	40% 60%
UE Méthodologique Code : UEM 2.1 Crédits : 9 Coefficients: 5	Statistiques 2	5	3	3h00	1h30	-	67h00	65h00	40% 60%
	Mathématiques 2	4	2	1h30	1h30	-	45h00	55h00	40% 60%
UE Découverte Code : UED 2.1 Crédits : 2 Coefficients: 2	Informatique 1	1	1	-	-	1h30	22h30	2h30	100% -
	Droit commercial	1	1	1h30	-	-	22h30	2h30	- 100%
	UE Transversale								
Code : UET 2.1 Crédits : 1 Coefficients: 1	Langue étrangère 2	1	1	-	1h30	-	22h30	2h30	100% -
	Total Semestre 2	30	17	13h30	10h30	1h30	382h30	375h00	

Autre* = Travail complémentaire et travail personnel déterminé par l'équipe pédagogique de la matière, CC* : Contrôle Continu.

¹L'évaluation : 40% pour l'examen et 60% pour le contrôle continu pour tous les semestres dans l'université de Formation Continue (UFC)

Annexe de l'arrêté n°8711 du 07 JUIL. 2022

Fixant le programme des enseignements en vue de l'obtention du diplôme de Licence dans le domaine «Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales », filière «Sciences Financières et Comptabilité, Spécialité «Comptabilité»

Semestre 3

Unités d'enseignement	Intitulé des matières	Coefficients	Volume horaire hebdomadaire			VHS 15 semaines	Autre*	CC* Examen	Mode d'évaluation ¹
			Cours	TD	TP				
U E Fondamentale Code : UEF 1.2 Crédits : 18 Coefficients : 9	Comptabilité de gestion	6	3	3h00	1h30	-	67h30	82h30	40% 60%
	Macro économie 1	4	2	1h30	1h30	-	45h00	55h00	40% 60%
	Finance publique	4	2	1h30	1h30	-	45h00	55h00	40% 60%
	Economie monétaire	4	2	1h30	1h30	-	45h00	55h00	40% 60%
U E Méthodologique Code : UEM 1.2 Crédits : 9 Coefficients : 5	Statistiques 3	4	2	1h30	1h30	-	45h00	55h00	40% 60%
	Mathématiques financières	4	2	1h30	1h30	-	45h00	55h00	40% 60%
	Introduction au management	1	1	1h30	-	-	22h30	10h00	- 100%
U E Découverte Code : UED 1.2 Crédits : 2 Coefficients : 2	Méthodologie	2	2	1h30	1h30	-	45h00	5h00	40% 60%
U E Transversale Code : UET 1.2 Crédits : 1 Coefficients : 1	Informatique 2	1	1	-	-	1h30	22h30	2h30	100% -
Total Semestre 3		30	17	13h30	10h30	1h30	382h30	375h00	

Autre * = Travail complémentaire et travail personnel déterminé par l'équipe pédagogique de la matière, CC* : Contrôle Continu.

¹ L'évaluation : 40% pour l'examen et 60% pour le contrôle continu pour tous les semestres dans l'université de Formation Continue (UFC)



Annexe de l'arrêté n°811 du **07 JUIL. 2022**

Fixant le programme des enseignements en vue de l'obtention du diplôme de Licence dans le domaine «Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales », filière «Sciences Financières et Comptabilité, Spécialité «Comptabilité»

Semestre 4

Unités d'enseignement	Intitulé des matières	Crédits	Coefficients	Volume horaire hebdomadaire			VHS 15 semaines	Autre*	CC* Examen	Mode d'évaluation ¹
				Cours	TD	TP				
UE Fondamentale Code : UEF 2.2 Crédits : 18 Coefficients : 9	Finance de l'entreprise	6	3	3h00	1h30	-	67h30	82h30	40%	60%
	Macro économie 2	4	2	1h30	1h30	-	45h00	55h00	40%	60%
	Gestion de l'entreprise	4	2	1h30	1h30	-	45h00	55h00	40%	60%
	Normes comptables internationales	4	2	1h30	1h30	-	45h00	55h00	40%	60%
UE Méthodologique Code : UEM 2.2 Crédits : 9 Coefficients: 5	Statistiques 4	5	3	3h00	1h30	-	67h30	65h00	40%	60%
	Fondements de recherche opérationnelle	4	2	1h30	1h30	-	45h00	55h00	40%	60%
	Entreprenariat	1	1	-	1h30	-	22h30	2H30	100%	-
	Ethique des affaires	1	1	1h30	-	-	22h30	2H30	-	100%
UE Découverte Code : UED 2.2 Crédits : 2 Coefficients: 2	Langue étrangère 3	1	1	-	1h30	-	22h30	2H30	100%	-
	Total Semestre 4	30	17	13h30	12h00	-	382h30	375h00		

Autre* = Travail complémentaire et travail personnel déterminé par l'équipe pédagogique de la matière, CC* : Contrôle Continu.

¹L'évaluation : 40% pour l'examen et 60% pour le contrôle continu pour tous les semestres dans l'université de Formation Continue (UFC)

Annexe de l'arrêté n°877 du 07 JUIL. 2022

Fixant le programme des enseignements en vue de l'obtention du diplôme de Licence dans le domaine «Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales », filière «Sciences Financières et Comptabilité, Spécialité «Comptabilité»

Semestre 5

Unités d'enseignement	Intitulé des matières	Credits	Coefficients	Volume horaire hebdomadaire			VHS 15 semaines	Autre*	Mode d'évaluation¹	
				Cours	TD	TP			CC*	Examen
UE Fondamentale Code : UEF 1.3 Crédits : 18 Coefficients : 9	Comptabilité financière approfondie 1	6	3	3h00	1h30	-	67h30	82h30	40%	60%
	Fiscalité de l'entreprise 1	4	2	1h30	1h30	-	45h00	55h00	40%	60%
	Théorie de la comptabilité	4	2	1h30	1h30	-	45h00	55h00	40%	60%
	Comptabilité des Sociétés	4	2	1h30	1h30	-	45h00	55h00	40%	60%
UE Méthodologique Code : UEM 1.3 Crédits : 9 Coefficients: 4	Gestion financière	5	2	1h30	1h30	-	45h00	65h00	40%	60%
	Techniques de sondage	4	2	1h30	-	1h30	45h00	55h00	40%	60%
	Droit des Sociétés	2	2	1h30	1h30	-	45h00	5h00	40%	60%
	UE Découverte									
UE Transversale Code : UET 1.3 Crédits : 2 Coefficients: 2	Langue étrangère spécialisée 2	1	1	-	1h30	-	22h30	2h30	100%	-
	Total Semestre 5	30	16	12h00	10h30	01h30	360h00	375h00		

Autre * = Travail complémentaire et travail personnel déterminé par l'équipe pédagogique de la matière, CC* : Contrôle Continu.

¹L'évaluation : 40% pour l'examen et 60% pour le contrôle continu pour tous les semestres dans l'université de Formation Continue (UFC)



Annexe de l'arrêté n°871 du 07 JUIL. 2022

Fixant le programme des enseignements en vue de l'obtention du diplôme de Licence dans le domaine «Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales », filière «Sciences Financières et Comptabilité, Spécialité «Comptabilité»

Semestre 6

Unités d'enseignement	Intitulé des matières	Crédits	Volume horaire hebdomadaire			VHS	Autre*	Mode d'évaluation ¹
			Cours	TD	TP			
UE Fondamentale Code : UEF 2.3 Crédits : 18 Coefficients : 9	Comptabilité financière approfondie 2	6	3h00	1h30	-	67h30	82h30	40% 60%
	Fiscalité de l'entreprise 2	4	2h30	1h30	-	45h00	55h00	40% 60%
	Audit comptable	4	2h30	1h30	-	45h00	55h00	40% 60%
	Contrôle de gestion	4	2h30	1h30	-	45h00	55h00	40% 60%
UE Méthodologique Code : UEM 2.3 Crédits : 9 Coefficients: 4	Comptabilité publique	5	2h30	1h30	-	45h00	65h00	40% 60%
	Projet de fin d'études	4	2	-	-	-	90h00	100% -
	UE Découverte	Code : UED 2.3 Crédits : 2 Coefficients: 2	2h30	- 1h30	-	1h30	45h00	5h00 40% 60%
UE Transversale Code : UET 2.3 Crédits : 1 Coefficients: 1	Langue étrangère spécialisée 2	1	1	-	1h30	-	22h30	2H30 100% -
	Total Semestre 6	30	16	10h30	9h00	1h30	315h00	410h30

Autre * = Travail complémentaire et travail personnel déterminé par l'équipe pédagogique de la matière, CC* : Contrôle Continu.

¹L'évaluation : 40% pour l'examen et 60% pour le contrôle continu pour tous les semestres dans l'université de Formation Continue (UFC)F

